



RENTÉE SCOLAIRE 2024-2025 BELAABED ANNONCE DES CHANGEMENTS IMPORTANTS

Page 5

FOYERS DE DNC BOVINE

LE MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
RASSURE

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 5042 | Dimanche 23 juin 2024 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

NOYADES ET FEUX DE FORÊTS

LA DGPC DÉVOILE
SON PLAN
OPÉRATIONNEL

Page 4

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

LA CLASSE POLITIQUE APPELLE TEBBOUNE À BRIGUER UN SECOND MANDAT

Page 3



ABSENTÉISME DES DÉPUTÉS

LES SANCTIONS FINANCIÈRES ANNULÉES

Page 2

Phs : DR



À PARTIR DE MOSTAGANEM

MERAD DONNE LE COUP D'ENVOI DE LA SAISON ESTIVALE 2024

Page 2

À PARTIR DE MOSTAGANEM

Merad donne le coup d'envoi de la saison estivale 2024

En visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, accompagné du ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche, et de la ministre de l'Environnement et des énergies renouvelables, Fazia Dahleb, a procédé, hier, au lancement officiel de la saison estivale 2024.

PAR RAHIMA RAHMOUNI

Lors de cet événement, il a été procédé à la mise en service de la base d'activité aérienne pour la lutte contre les

STOCKAGE DES CÉRÉALES Lancement du premier centre de proximité à Mostaganem

Poursuivant sa visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Mostaganem, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a procédé à la pose de la première pierre pour la réalisation d'un Centre de proximité de stockage des céréales au niveau de la commune de Oued El-Kheir. Dans une déclaration à la presse, Brahim Merad a souligné que « ce centre de stockage de proximité est le premier des 350 centres lancés au niveau national, dont les walis sont en train d'achever les procédures relatives à leur construction, en application des instructions du président de la République visant à renforcer les capacités nationales de stockage dans le cadre de la stratégie de sécurité alimentaire et de réduction des importations. » La wilaya de Mostaganem devrait bénéficier de 5 centres de proximité de stockage de céréales. Le ministre a précisé que « les travaux seront achevés dans un délai de six mois pour être opérationnels dès la prochaine saison, saluant la dynamique caractérisant le secteur agricole visant à assurer les moyens de subsistance des Algériens. » Notant que ce Centre intervient dans le cadre du plan d'action de l'année 2024 pour la relance du secteur de l'Agriculture. Un plan comportant la réalisation de 350 centres de proximité de stockage des céréales pour augmenter les capacités de stockage à 9 millions de tonnes, contre 3,4 millions de tonnes actuellement. La réalisation de chaque centre, d'une capacité de stockage de 6.000 tonnes, nécessitera un montant de 25 milliards/DA. Une opération décentralisée au niveau des walis avec la mise à disposition des fonds nécessaires, avait révélé, janvier dernier, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, devant la Commission de l'agriculture, de la pêche et de la protection de l'environnement à l'Assemblée populaire nationale (APN).

R. N.

incendies et à l'évacuation sanitaire. Sur les lieux, M. Merad a reçu des explications sur le programme de prévention et de sensibilisation contre les risques liés à la saison estivale, ainsi que sur la composition du dispositif opérationnel de lutte contre les incendies entré en service le 1^{er} mai dernier.

Ce dernier est composé de 12 avions Air Craft affrétés par la Direction générale de la protection civile (DGPC) auprès de Tassili Airlines et répartis sur les aéroports de Mostaganem, Chelf, Béjaïa et Annaba. Aussi, ce dispositif comprend la mobilisation de 65 nouvelles colonnes mobiles, en plus de 5 détachements régionaux d'appui à la lutte contre les incendies, outre le recrutement de 20 000 agents différentes grades.

La priorité du président de la République soulignée

D'autre part, le ministre et la délégation qui l'accompagne ont suivi une présentation de la compagnie Tassili Airlines sur l'avancement des opérations d'intervention de l'escadron d'avions situé sur la base aérienne.

À cet égard, le ministre a souligné que « cette structure est un acquis important qui s'inscrit dans la politique nationale de renforcement des capacités d'intervention et de lutte contre l'incendie », réitérant « la haute priorité accordée par le Président de la République à la mobilisation de tous les moyens nécessaires à la protection des citoyens et de leurs biens et à la préservation de la forêt et des richesses agricoles. » Cette nouvelle base aérienne, qui vient renforcer la wilaya de Mostaganem et l'ensemble de la région ouest, permettra, d'une part, de rendre plus efficaces les opérations d'intervention aérienne et, d'autre part, d'accroître l'attractivité économique de la région.

Le ministre a également salué « les efforts

des autorités locales qui ont réussi en peu de temps à valoriser cet espace et à le transformer d'un lieu abandonné en une base aérienne qui aura un impact positif en tant que base de lutte contre les feux de forêt dans une première phase, puis d'élargir les investissements de travail aérien à son niveau à des activités s'inscrivant dans la démarche économique. »

Préparatifs tous azimuts des autorités locales

Il convient de rappeler que dans le cadre des derniers préparatifs de la saison estivale 2024, les autorités des wilayas côtières ont passé en revue, hier vendredi, les dernières dispositions.

Des réunions exécutives et des sorties sur le terrain ont été programmées pour vérifier la préparation des plages et des fronts de mer, la réhabilitation de leurs installations, ainsi que la création d'espaces récréatifs, afin d'accueillir les touristes dans les meilleures conditions. La réhabilitation des installations de sécurité et de gardiennage des plages et l'organisation de plusieurs activités de formation et d'exercices pratiques au profit des agents de la Protection civile, ainsi que l'assurance de la préparation du système de prévention et d'intervention pour faire face aux incendies de forêt ont été au menu de ces réunions de coordination.

En parallèle, les autorités locales, en partenariat avec différents acteurs locaux, organisent de vastes campagnes de nettoyage des environs et d'élimination des points noirs. Une attention particulière a également été portée à l'approvisionnement et à la distribution de l'eau potable, avec des mesures visant à optimiser ce service public.

Airlines, impliquée dans cette stratégie

Après avoir suivi la présentation du bilan

des dégâts enregistrés depuis le lancement de la campagne de lutte contre les incendies de forêts, le 1^{er} mai dernier, qui fait part de 179 hectares détruits au niveau national, le

ministre a déclaré que ce bilan témoigne de la performance de cette action anticipative, en rappelant qu'à la même période de l'année dernière, les pertes étaient « plusieurs fois supérieures ».

La base aérienne a été réceptionnée à l'issue de 60 jours de travaux d'aménagement réalisés par la société Tassili Airlines (filiale de Sonatrach), au niveau d'une piste sise à la commune de Sayada, dans les délais impartis (15 juin en cours).

Le week-end dernier, cette base a reçu des avions destinés à la lutte contre les incendies et un hélicoptère pour l'évacuation sanitaire dédié aux wilayas de l'Ouest du pays.

Dans une deuxième phase de ce projet, la société exploitant cette installation créera un centre de formation doté d'appareils de simulation modernes, notamment après le renforcement de la flottille de Tassili Airlines par six canadiens.

Pour rappel, un accord a été conclu, en fin janvier dernier, entre l'Entreprise de gestion des aéroports d'Oran et la compagnie Tassili Airlines, portant sur la création d'une base aérienne à Sayada pour la lutte contre les incendies, l'évacuation sanitaire et diverses autres activités de l'aviation civile. En avril dernier, les travaux ont été lancés dans cette installation pour achever la première phase de ce projet, pour lequel la Tassili Airlines a consacré une somme de 3 milliards de dinars d'auto-investissement sus-indiqué.

La délégation ministérielle poursuit sa visite dans la wilaya de Mostaganem par l'inspection et la pose de la première pierre de plusieurs structures et le lancement de la saison estivale de l'année 2024.

R. R.

ABSENTÉISME DES DÉPUTÉS

Les sanctions financières annulées

PAR KAMAL HAMED

Le projet de règlement intérieur de l'Assemblée populaire nationale (APN) serait presque finalisé.

À en croire des sources parlementaires, les députés seraient en train de s'accorder sur les dernières retouches. Mais cela ne veut point dire que le projet en question sera soumis à l'approbation des députés lors de l'actuelle session parlementaire qui tire presque à sa fin.

Il est donc fort possible que le texte sera reporté à la prochaine session parlementaire. À moins que Bien évidemment. Ce texte qui a été l'objet ne comporte de moult et difficiles tractations et qui va donc régir le travail des députés comporte des dispositions relatives à l'immunité des députés, à la question de l'absentéisme, leurs indemnités et les sanctions financières, à la place de l'opposition parlementaire, aux libertés des députés ainsi qu'aux questions orales et écrites qu'adressent les députés aux membres du gouvernement. S'agissant de la question de l'absentéisme des députés qui a fait couler beaucoup d'encre depuis très longtemps déjà tout indique que les députés ont finalement réussi à imposer leurs avis.

En effet, selon des sources parlementaires la mouture finale du projet de règlement intérieur ne comporte pas de sanctions financières contre les députés absentéistes. Auparavant, les membres de la commission juridique ont introduit dans une mouture des dispositions relatives aux sanctions financières à l'encontre des députés absentéistes. Mais les députés ont résisté contre ces dispositions en les rejetant en bloc.

Les députés, tous groupes parlementaires confondus, se sont opposés contre ces dispositions et les longues tractations qui s'en sont suivies entre les députés et le bureau de l'assemblée n'ont pas permis de les faire machine arrière. Cette résistance s'est donc avéré payan puisque les députés sont parvenus à leurs fins. Dans le projet de mouture finale il est juste dit que le député est dans l'obligation d'assister aux séances plénières et aux réunions de la commission permanente dans laquelle il est membre.

Il est aussi stipulé que le députés absentéiste doit informer son chef de groupe parlementaire de son absence et ce dernier transmet cette justification au bureau de l'assemblée. Le député peut aussi saisir directement le président de l'assemblée par

courrier pour l'informer des raisons de son absence.

Mais les sanctions ne sont pas pour autant annulées puisqu'il est aussi stipulé dans des dispositions que le député absentéiste qui cumulera un tiers des absences lors des travaux de la commission ou des séances plénières sera soumis aux sanctions.

Il sera ainsi lourdement pénalisé puisqu'il lui sera interdit de s'assister aux séances plénières, notamment lors du vote des lois et aux commissions.

Il est aussi question de lui interdire toute candidature aux postes de l'assemblée lors du renouvellement annule des instances de la chambre basse.

Comme il sera banni des missions à l'étranger. Notons que le projet de règlement intérieur a nécessité de très longues tractations et ce depuis plusieurs années déjà. Il a été présenté devant les députés lors d'une séance plénière à huis clos il y a quelques semaines.

Les élus du peuple ont ensuite présenté des centaines d'amendements ce qui, inéluctablement, allait déboucher sur un nouveau texte. Le bureau de l'APN a créé alors un comité restreint pour aplanir les divergences.

K. H.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

La classe politique appelle Tebboune à briguer un second mandat

Plusieurs partis politiques se sont joints hier à la campagne d'appels au second mandat du Président Tebboune.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Le RND (Rassemblement national démocratique) a appelé, hier à Alger, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à se porter candidat à l'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain afin que les réformes structurelles engagées par l'Algérie durant son premier mandat puissent être menées à terme.

« Le Rassemblement national démocratique appelle, au nom de tous ses cadres, élus et militants, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à se porter candidat à l'élection présidentielle du 7 septembre 2024, afin que les réformes structurelles engagées par l'Algérie durant son mandat présidentiel actuel puissent atteindre leurs objectifs et que leurs fruits puissent être cueillis avec la matérialisation du décollage économique, dont les contours commencent à se dessiner dans divers domaines », a précisé le parti dans un communiqué publié au terme de la session extraordinaire de son Conseil national.

En appelant le président de la République à briguer un deuxième mandat, le RND vise à « préserver les acquis sociaux dont jouissent les citoyens algériens, notamment face aux défis à venir qui exigent la consolidation des acquis, avec la même détermination, la même volonté et la même vision prospective qui animent le président de la République », a précisé le parti.

Aussi, le Conseil national du RND a invité l'ensemble des cadres, des élus et

des militants du parti à « la mobilisation en vue de sensibiliser le corps électoral à l'importance de répondre à l'appel de la patrie en prévision de ce rendez-vous important lors duquel le peuple algérien élira, démocratiquement et souverainement, le président de la République qui présidera aux destinées du pays durant les cinq prochaines années. »

« Sensibiliser le corps électoral à l'importance de répondre à l'appel de la patrie »

Dans une allocution prononcée à cette occasion, le Secrétaire général du RND, Mustapha Yahia, a affirmé que l'homme de la prochaine étape « doit garantir la continuité des réformes jusqu'à la réalisation de leurs objectifs et préserver et consolider les acquis sociaux réalisés par l'Algérie ces dernières années », réaffirmant « le soutien du RND à l'effort national consenti par les institutions de l'Etat et à l'orientation du président de la République visant à construire une économie nationale génératrice de richesse et affranchie de la dépendance aux hydrocarbures. »

Il a, par ailleurs, salué « les positions de la diplomatie algérienne, sous la conduite du président de la République, incarnant la souveraineté, le courage et la force de persuasion s'agissant des causes justes dans le monde, notamment les causes palestinienne et sahraouie. »

De son côté le parti Front El-Moustakbal a annoncé, hier aussi, en marge des travaux d'une session extraordinaire du Conseil national organisé à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie et de la restauration de Ain-Benian, qu'il soutient la réélection du Président Tebboune pour un second mandat, à l'issue de la présiden-

tielle anticipée, fixée au 7 septembre 2024. Le président du parti, Fethi Boubtiba, a affirmé, dans une conférence de presse, que cette position est dictée par la conviction que le président Tebboune est l'homme qu'il faut pour diriger le pays pendant le prochain quinquennat, afin qu'il puisse poursuivre « le processus de réformes qu'il a entamé pour construire la nouvelle Algérie, loin de toutes les dissensions politiques. »

Il a précisé que « cette décision a été prise dans l'intérêt de l'Algérie, Etat et peuple. » Il a ajouté que le parti appelle ses militants à participer massivement au scrutin présidentiel et à garantir sa réussite. Le Parti du peuple (hizb echaab) a appelé, également hier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, à briguer un deuxième mandat.

« Dans une déclaration publique à l'issue d'une session extraordinaire du Comité central, le président de la formation politique, Lamine Osmani », a estimé que

l'intérêt suprême du pays dicte la continuité et la stabilité à la plus haute fonction de l'Etat.

Il a affirmé que « cette décision émane d'une conviction que le chef de l'Etat a accompli des progrès importants dans les domaines économique, social, politique et diplomatique. »

Et qu'il convient de lui donner plus de temps et de le soutenir pour qu'il parachève son œuvre. Il a précisé que « le parti a consolidé sa démarche par une large concertation avec la base militante et des partis politiques. »

Il a cité le FFS et le MSP, comme exemples. « Le président de la République a besoin de mandat pour mener à bien ses réformes et préparer la transmission du flambeau à la génération post-indépendance » a argumenté Lamine Osmani, qui a appelé les électeurs à se rendre massivement aux urnes et exprimer librement leurs choix.

K. H.

Le MSP déterminé à se lancer dans la course avec combativité

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelaali Hassani Cherif, a affirmé, vendredi soir depuis Blida, que sa formation politique était déterminée à se lancer dans la course à la Présidentielle avec combativité.

Présidant la cérémonie de commémoration du 21^e anniversaire de la disparition du fondateur du Mouvement de la société pour la paix, cheikh Mahfoud Nannah, M. Hassani Cherif a assuré que sa formation politique participera à la prochaine élection présidentielle « avec combativité » en proposant aux Algériens un projet « de nature à apporter des solutions à leurs problèmes et de rendre l'Algérie encore plus prospère. »

Le MSP « prône l'alternance pacifique au pouvoir, la transition démocratique, la préservation des libertés et des valeurs et la réforme socioéconomique et rejette les pratiques susceptibles de déstabiliser le pays », a-t-il soutenu. Et de préciser que la méthodologie et la vision politique de sa formation « évoluent d'une étape à l'autre, selon les circonstances, les mutations et la situation politique ».

R. N.

ÉLECTION DU 7 SEPTEMBRE

La Radio Algérienne organise une journée de formation en collaboration avec l'ANIE

La Radio algérienne, en collaboration avec l'Autorité nationale indépendante pour les élections (ANIE), a organisé, hier au Club culturel Aissa Messaoudi, une journée de formation au profit des responsables des chaînes radiophoniques nationales et régionales sur les aspects juridiques et professionnels dans la couverture des élections, sous le thème « l'élection présidentielle du 7 septembre comme modèle ».

Cette journée de formation a porté sur l'aspect juridique et constitutionnel des élections, a déclaré Mohamed Beghali, directeur général de la Radio Algérienne, ajoutant que « cette initiative s'inscrit dans le cadre de la présence permanente de la Radio Algérienne pour échanger des points de vue et des orientations afin d'assurer une couverture plus qualitative de ces échéances politiques importantes. »

En ce sens, M. Beghali a ajouté que « la Radio Algérienne fournira tous les mécanismes professionnels au personnel travaillant dans les chaînes de radio nationales et locales afin de couvrir les élections comme il se doit. » M. Beghali a appelé à

plus de vigilance, de professionnalisme et de sérieux dans l'accompagnement médiatique des élections présidentielles en raison de l'importance de cette échéance historique qui s'inscrit dans un contexte international, régional et local, soulignant « la nécessité pour les journalistes de bien préparer la couverture médiatique des élections, en connaissant parfaitement les noms des candidats et leurs parcours politiques et professionnelles. »

Du reste, M. Beghali a salué la richesse des discussions et des informations fournies au cours de la journée de formation, appelant à une définition précise des termes juridiques et à leur utilisation correcte, car il existe des différences fondamentales entre nombre d'entre eux.

Pour sa part, Karim Khalfane, conseiller du président de l'Instance nationale indépendante pour les élections (ANIE), a rappelé que « l'activité médiatique s'exerce librement dans le respect de la Constitution et des lois de la République », soulignant « la nécessité de vérifier les sources officielles avant de publier toute

information ou nouvelle concernant le déroulement du processus électoral », ajoutant que « la presse nationale, en général, et la Radio Algérienne, en particulier, est un partenaire actif dans l'accompagnement du processus électoral ».

D'autre part, le professeur Ahcène Djaballah, a présenté dans son intervention un certain nombre de suggestions concernant le travail des journalistes sur le terrain, en particulier lors de la couverture des élections présidentielles.

M. Djaballah a également abordé le rôle des sites de médias sociaux dans le suivi des développements, appelant à la nécessité de maintenir la vigilance des médias et de suivre tout ce qui est publié sur les médias virtuels en ce qui concerne les élections.

M. Djaballah a expliqué que « les principes généraux des journalistes sont basés sur l'engagement et l'adhésion aux lois électorales tout en s'efforçant de promouvoir la culture du vote parmi les citoyens et de les exhorter à participer au processus électoral ». Le délégué de

l'ANIE pour la région d'Alger, Mouloud Ben Nacef, a appelé les médias « à s'engager à informer les électeurs sur les programmes des candidats », tout en allouant un temps important aux candidats à travers les médias audio et audiovisuels pour présenter leurs programmes durant la campagne électorale.

M. Ben Nacef a souligné d'éviter les déclarations ou les idées qui appellent à la haine, s'assurer que « l'information est correcte », ainsi que « respecter la période de silence électoral » et « s'abstenir d'utiliser tout moyen publicitaire et tout sondage d'opinion », sans négliger la nécessité « de différencier les termes sondage et vote », considérant que le processus de vote est plus complet.

Ben Nacef a également indiqué que « l'instance est devenue une institution constitutionnelle » qui tient compte « de la spécificité de chaque étape », appelant à l'organisation de séminaires de formation à chaque étape, telle que la révision des listes électorales et la saisie des données.

R. N.

NOYADES ET FEUX DE FORÊTS

La DGPC dévoile son plan opérationnel

La direction générale de la Protection civile (DGPC) a dévoilé hier dans un communiqué rendu public, son plan opérationnel dédié à la surveillance des plages et à la lutte contre les incendies pour la saison estivale de cette année. Avec 613 plages le long de la côte nationale, dont 455 sont ouvertes à la baignade, la DGPC s'engage à assurer la sécurité des estivants et à préserver les ressources naturelles précieuses du pays.

Le dispositif estival de la DGPC est colossal, mobilisant pas moins de 10 000 professionnels et saisonniers spécialement formés. Leur mission principale : prévenir les accidents, surveiller les plages et intervenir efficacement en cas de nécessité.

Depuis le début de juin, ces héros de la plage ont déjà réalisé 1 302 interventions cruciales. Ils ont sauvé 699 personnes de la noyade et prodigué les premiers soins à 365 autres dans les centres de sauvetage.

Malheureusement, malgré leurs efforts, 14 décès ont été enregistrés, dont la majorité sur des plages interdites à la baignade, mettant en lumière les risques encourus par ceux qui ne respectent pas les consignes de sécurité.

Outre la surveillance des plages, la DGPC intensifie également ses efforts pour prévenir et combattre les incendies qui menacent les forêts, les cultures agricoles et les palmiers. À cette fin, 20 000 agents répartis en 65 colonnes mobiles à travers le pays sont mobilisés.

Ces équipes sont renforcées par 505 unités de la protection civile spécialisées dans les zones forestières, ainsi que par 12 avions Air Tractor basés dans différents aéroports stratégiques du pays. En complément, deux avions B200 de l'armée nationale et six hélicoptères MI 26 sont également déployés pour des opérations de reconnaissance, d'identification et d'extinction des incendies.

Pour renforcer encore plus leur capacité d'intervention, la DGPC a établi cinq détachements régionaux supplémentaires cette année, venant s'ajouter aux trois déjà existants. Ces détachements sont stratégiquement situés à El Tarf, Sétif, Blida, Chlef et Sidi Bel Abbes, assurant une réponse rapide et efficace dans tout le pays.

L'année précédente, le dispositif anti-incendie de la DGPC a permis d'éteindre 1 052 feux de forêt et de brousse, sauvant ainsi des milliers d'hectares de végétation. Cependant, malgré ces efforts, des pertes considérables ont été enregistrées, avec 41 594 hectares de terres brûlées, dont près de 11 487 hectares de forêts précieuses.

Du reste, la DGPC reste vigilante et déterminée à protéger les citoyens et l'environnement. Grâce à leur engagement sans faille et à leur préparation rigoureuse, ils espèrent minimiser les risques tout en assurant un été sûr et agréable pour tous les Algériens et les visiteurs de notre côte magnifique.

R. N.

RETOUR DU PREMIER GROUPE DE PÈLERINS :

Les hadjis se sont félicités des bonnes conditions d'organisation

Après avoir accompli leur devoir religieux en lieux Saints de l'Islam (Médine, Mina, Arafat) en Arabie Saoudite, nos pèlerins rentrent progressivement au bercail.

PAR IDIR AMMOUR

En effet, le premier groupe de pèlerins, composé d'environ 300 personnes, est arrivé, jeudi dernier à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger. Notant que le nombre total des pèlerins ayant accompli les rites du hadj cette année s'élève à plus de 40.000 hadjis, dont 23.200 pris en charge par l'ONPO et 17.100 par des agences de voyages.

Quant à l'arrivée de ce premier groupe, il est nécessaire de préciser que nos hadjis ont été accueillis dans les meilleures conditions et ont eu toutes les facilitations nécessaires de la part des services concernés chargés de garantir leur bien-être.

Leurs familles, quant à elles, leur ont réservé un accueil chaleureux avec des chants en leur honneur avec des louanges à Allah et à son prophète Mohammad. Il convient de noter que le Hadj 2024 a connu une meilleure organisation, sur tous les plans, ou presque, avant même leur départ.

La campagne de cette année est qualifiée d'«un véritable succès» eu égard à «la bonne prestation» assurée par les différents membres de la mission algérienne durant même leur rituel à la Mecque.

«Une expérience modèle à suivre dans l'avenir», vu la qualité des préparatifs engagés et des bonnes conditions d'accueil «améliorées», à la faveur des différentes



actions de facilitations opérées à tous les niveaux. D'ailleurs, le sous-directeur de l'information au ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, le confirme dans une déclaration à la presse, se félicitant de la «bonne organisation» de l'opération du hadj et a confirmé que le programme de vols se poursuit au quotidien jusqu'au 7 juillet prochain, tant au niveau de l'aéroport d'Alger qu'au niveau des onze autres enceintes aéroportuaires.

«Parmi les nouveautés de cette saison, et sur instruction du président de la République, le nombre d'aéroports a été élargi, afin de rapprocher l'aéroport de décollage de la résidence du pèlerin.

En plus, le ministère des Transports était chargé du transport des pèlerins de leur résidence jusqu'à l'aéroport, afin de leur faciliter les rituels du hadj», a rappelé Mohamed Zeghdani.

À leur tour, les pèlerins arrivant à bord de ce vol ont salué les «bonnes conditions» que l'État algérien leur a assurées durant leur séjour dans les Lieux saints. Tous ces efforts consentis pour le bien-être de nos hadjis ont été couronnés par une distinction intitulée «Labeitom», et ce, pour l'excellence des services rendus aux pèlerins dans la catégorie des Grands bureaux des affaires du Hadj en matière d'encadrement de l'opération du Hadj, et ce lors de la cérémonie de clôture de la saison du Hadj tenue en présence du ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, et du directeur général de l'Office national du Pèlerinage et de la Omra (ONPO), Salah Bouterfa. Pour M. Belmehdi : «cette distinction constitue un nouvel exploit pour notre pays », a-t-il indiqué dans une déclaration à la presse.

I. A.

ASSURANCES

Les risques liés au stockage dans les silos au centre d'une rencontre à Alger

PAR RAYA NASSIM

La Caisse nationale de mutualité agricole (CNMA) a organisé, hier à Alger, un séminaire portant sur le thème de "l'Assurance et gestion des risques liés aux installations stratégiques de stockage - cas des silos", dans l'objectif de mieux informer et sensibiliser sur une meilleure prise en charge des risques liés aux silos, a indiqué un communiqué de la mutualité. Cet événement, organisé au Cercle national de l'Armée de Beni-Messous, «a vu la présence du secrétaire général du ministère de l'Agriculture et du Développement rural, des directeurs généraux de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et de la CNMA, ainsi que des cadres des coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) et de la mutualité», a précisé la même source.

La rencontre visait à «informer et sensibiliser sur l'état actuel des infrastructures de stockage et à discuter des mesures de prévention contre les multiples avaries et dommages pouvant affecter ces édifices et marchandises transportées.»

Le but est de «mettre en œuvre des conditions d'assurance adéquates pour une meilleure prise en charge des risques liés aux silos», selon la CNMA. Assurant que

les silos de stockage des céréales jouaient un rôle stratégique et vital dans la conservation des grains en quantités suffisantes, capables de répondre aux fluctuations de la demande et de la production agricole, la CNMA a relevé également que ces infrastructures pouvaient présenter, toutefois, des risques environnementaux et industriels majeurs.

Elle a cité à ce propos les explosions de poussières, les incendies, les nuisances sonores, la pollution des eaux, la contamination de l'air, et les actes de malveillance, en soulignant que la gestion efficiente et sécurisée de ces installations était donc primordiale.

Relevant que l'Algérie est située dans une région sismiquement active, la mutualité a fait observer que "nous devons construire des silos selon des normes antisismiques rigoureuses", en mettant en garde contre les conséquences des séismes qui peuvent provoquer "des fissures et des effondrements, entraînant des pertes de céréales". Les incendies représentent, également, selon la CNMA, une "menace constante pour les silos" ainsi que "les conditions de stockage qui favorisent l'auto-combustion, surtout en cas de mauvaise gestion de l'humidité et de la température". Dans ce sillage, elle a recommandé d'in-

staller des systèmes de détection et d'extinction automatiques, qu'elle considère comme des mesures "cruciales" et de former les employés aux procédures de sécurité incendie ainsi que d'organiser des exercices réguliers pour assurer leur préparation.

Aussi, les silos sont exposés, selon la Caisse, aux risques d'explosion, souvent dus à l'accumulation de poussières inflammables, d'où la nécessité de mettre en œuvre, a-t-elle expliqué, des "mesures de prévention telles que la ventilation adéquate, le contrôle des niveaux de poussières et l'utilisation de matériaux non inflammables qui sont indispensables".

Ce séminaire a permis, selon la CNMA, de "prouver que l'assurance des silos contre les risques sismiques, les incendies et les explosions, combinée à des mesures de prévention rigoureuses, est essentielle pour garantir la durabilité et la résilience du système de stockage des céréales en Algérie".

Ces mesures de prévention "contribuent directement à garantir la sécurité alimentaire en protégeant les stocks, renforçant la résilience du secteur agricole et favorisant l'autosuffisance alimentaire", a-t-on souligné de même source.

R. N.

RENTREE SCOLAIRE 2024-2025

Belaabed annonce des changements importants

Le Ministère de l'Éducation Nationale a récemment annoncé une série de nouveautés et d'améliorations pour la rentrée scolaire 2024-2025. Dans un communiqué officiel, le ministre de l'Éducation, Abdelhakim Belaabed, a détaillé les mesures et les initiatives prévues pour cette rentrée, marquée par des innovations significatives et des améliorations substantielles.

PAR CHAHINE ASTOUATI

Belaabed a présidé une conférence nationale depuis le siège du ministère à El Mouradia, utilisant la technologie de la visioconférence. Cette réunion visait à fournir des directives claires et des instructions sur les dossiers à préparer en vue de la conférence nationale en présentiel, prévue pour les 29, 30 juin et le 1er juillet 2024. L'une des principales priorités de cette réunion était de s'assurer que toutes les opérations nécessaires à la clôture de l'année scolaire 2023-2024 soient menées à bien. Le ministre a insisté sur l'importance de : La réussite des examens de rattrapage ; La remise des livrets d'évaluation des acquis de l'enseignement primaire aux



élèves ; L'enregistrement des élèves en première année primaire. Le ministre a également souligné la nécessité pour les directeurs d'éducation de veiller personnellement à la bonne exécution de ces tâches. Les résultats des examens scolaires nationaux, ainsi que les conseils d'acceptation et d'orientation vers les cycles post-obligatoires et les conseils d'acceptation et d'orientation dans l'enseignement secondaire, général et technologique, doivent être gérés avec une rigueur exemplaire. Profitant de l'occasion, le ministre a adressé ses félicitations aux participants et, à travers eux, à tous les employés du secteur à l'occasion de l'Aïd al-Adha de l'année hégirienne 1445, leur souhaitant santé, bonheur, et la continuité de la sécurité et de la tranquillité dans le pays.

Une conférence nationale traditionnelle et productive
La conférence nationale de 3 jours, devenue une tradition annuelle, a pour objec-

tif de produire des résultats opérationnels clairs et contraignants. Chaque directeur recevra une copie des résolutions, servant de guide pour gérer diverses situations sur le terrain, ainsi qu'une feuille de route pour améliorer la performance, appliquée avec la rigueur nécessaire. Les services de l'administration centrale assureront l'accompagnement, l'orientation, le suivi précis, et l'évaluation périodique pour garantir la meilleure réalisation des objectifs fixés. Le ministre a préalablement formé des ateliers pour leur donner le temps nécessaire à une préparation efficace pour les travaux de la conférence. Ces ateliers finaliseront les opérations liées à la rentrée scolaire 2024-2025, qui promet d'être marquée par de nombreuses nouveautés et améliorations. Cette préparation vise à assurer que toutes les opérations soient terminées dans les délais impartis, garantissant ainsi une rentrée scolaire réussie sur tous les fronts.

C. A.

L'ÉLECTROMÉNAGER A LE VENT EN POUPE 50 millions de dollars à l'exportation

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

L'électroménager est le secteur qui s'améliore le plus à l'exportation. Il est attendu que les produits algériens fassent une place honorable pour la conquête des marchés extérieurs avec un montant de 50 millions de dollars. Ali Aoun, le ministre de l'Industrie a passé récemment en revue les secteurs industriels qui seront boostés à l'avenir. Selon lui, l'électroménager couvre actuellement 120 à 140% des besoins nationaux à la faveur de l'arrêt des importations décidées il y a 2 ans. Ce secteur qui bénéficie actuellement d'un appui important est arrivé à conquérir près de 36 marchés à l'extérieur avec une valeur de 45 millions de dollars à l'export en 2022 et il est attendu un chiffre de 50 millions de dollars pour cette année. Le ministre a expliqué que ces produits sont destinés à des pays africains et arabes comme la Libye, l'Égypte, la Mauritanie, le Yémen et le Liban. Les pays du Sahel ont pour la plupart exprimé une demande à l'exportation des produits algériens notamment les téléviseurs et les réfrigérateurs. Si le secteur reste partagé entre le privé et le public, l'Etat a choisi le mix pour favoriser les opérations à l'export, sans pour autant oublier que le gros de la production ce sont les groupes publics à l'image de l'Eniem et Enie. Les deux leaders du marché national ont été confortés par une aide financière dans le cadre de la relance de leurs produits. Après des années de crise,

les deux entreprises ont consenti de sortir de leur ornière pour s'adapter à un marché fort concurrentiel. Des opérations de partenariat ont été menées avant, mais actuellement, il semble que l'entreprise qui était le fleuron de jadis a reculé dans son volume de production. Ali Aoun a rejeté toute option de privatisation préférant que le groupe développe une autre forme de partenariat. C'est le même cas de figure pour l'entreprise de production électronique ENIE qui va être soutenue grandement et opter vers une dynamique d'innovation

pour passer à l'export de manière décisive. Les marchés de tablettes et de téléviseurs et autres composants électroniques sont les matières les plus demandées par des pays africains qui en ont exprimé la demande depuis ces dernières années. L'électroménager algérien à l'avantage des coûts à l'export par rapport à d'autres pays riverains. Le produit algérien tente de se placer progressivement sur ces marchés réputés fermés et réservés aux multinationales.

F. A.

EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE Tenue du 1^{er} forum algéro-coréen sur l'efficacité énergétique lundi à Alger

Le 1^{er} forum algéro-coréen sur l'efficacité énergétique sera organisé, demain à Alger, en vue d'échanger et de partager le savoir-faire ainsi que de renforcer la coopération dans ce domaine, a indiqué samedi le Commissariat aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique (CEREFÉ). Le forum constituera, selon un communiqué du CEREFÉ, «une opportunité d'échange d'expérience en matière d'efficacité énergétique des appareils électrodomestiques, de partage des réglementations relatives à l'efficacité énergétique, y compris celles liées à l'étiquetage et les normes minimales de performance énergétique pour les appareils électrodomestiques et de typologie des projets dédiés à l'efficacité énergétique des appareils électrodomes-

tiques.» Lors de ce forum, il est prévu la présentation de la mise en place de l'infrastructure qualité pour les appareils électrodomestiques, notamment des climatiseurs au profit du Laboratoire national d'essais (LNE). Cet évènement sera marqué par la signature d'un memorandum d'entente entre le CEREFÉ et l'Agence coréenne de l'énergie (KEA) dans le but de promouvoir un partenariat durable et mutuellement bénéfique, d'instaurer une coopération globale et diversifiée entre les deux parties et d'échanger l'expertise et le savoir-faire dans les domaines de l'efficacité énergétique, des énergies renouvelables, de l'hydrogène vert et de la mobilité propre, a fait savoir le communiqué. «Ce memorandum concerne, également,

FOYERS DE DNC BOVINE Le ministère de l'Agriculture rassure

Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, a rassuré, hier les éleveurs, suite à l'apparition de quelques foyers de «dermatose nodulaire contagieuse» bovine au niveau de quelques wilayas, que la situation est «maîtrisée» et que tous les moyens de prévention et de lutte ont été mobilisés.

«Le ministère rassure les éleveurs que la situation sanitaire est maîtrisée et que tous les moyens nécessaires de prévention et de lutte sont mobilisés afin d'accompagner les professionnels et d'éviter la propagation de la maladie dans notre cheptel», indique un communiqué du ministère.

Le ministère a ainsi engagé «toutes les mesures sanitaires nécessaires, afin de contenir la maladie et d'éviter sa propagation», alors que les procédures d'acquisition du vaccin contre cette maladie ont été déjà engagées auprès de l'Institut Pasteur afin de renforcer le dispositif de prévention et de lutte, selon le communiqué.

Et puisqu'il s'agit d'une maladie «vectorielle» où le virus se propage dans la population d'insectes, une large désinsectisation est «fortement recommandée et doit obligatoirement être effectuée et de manière permanente et contrôlée».

Il est recommandé aussi, poursuit le ministère, l'application stricte des mesures d'interdiction de déplacements des animaux à partir des exploitations infectées, de l'isolement des animaux malades et de la désinfection des locaux et des outils. En cas de suspicion, les éleveurs doivent se rapprocher du vétérinaire le plus proche, recommande le ministère.

La dermatose nodulaire contagieuse bovine est une maladie virale affectant uniquement les bovins et non transmissible à l'homme.

«Elle se transmet principalement par les vecteurs (insectes piqueurs) et se caractérise notamment par de la fièvre et des nodules de tailles diverses sur la peau de l'animal», précise le communiqué.

R. N.

l'échange d'informations sur les politiques et réglementations en matière d'efficacité énergétique, la coopération en matière d'infrastructure qualité pour le contrôle des équipements électrodomestiques, l'apport des nouvelles technologies et les solutions innovantes d'efficacité énergétique et l'élaboration en commun des études et analyses», a-t-on souligné de même source. L'évènement, organisé conjointement par le CEREFÉ et la KEA, verra la présence du commissaire du Commissariat, Noureddine Yassaa, des représentants de plusieurs ministères et institutions, de l'ambassadeur de la République de Corée en Algérie, du vice-président de la KEA et des experts des deux pays.

R. N.

MIDI

MIDI-AUTO

AUTO EXPO 2024

L'incontournable salon de l'automobile d'Alger revient cet été

La Société Algérienne des Foires et d'Exportation (SAFEX) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les participants au Salon international de l'automobile « Auto Expo 2024 », qui se tiendra du 9 au 15 juillet prochain.





AUTO EXPO 2024

L'incontournable salon de l'automobile d'Alger revient cet été

La Société Algérienne des Foires et d'Exportation (SAFEX) a annoncé l'ouverture des inscriptions pour les participants au Salon international de l'automobile « Auto Expo 2024 », qui se tiendra du 9 au 15 juillet prochain.

Considéré comme l'un des événements phares du calendrier national, « Auto Expo » attire chaque année un large public de passionnés d'automobile et de professionnels du secteur, affirme le communiqué de SAFEX. L'édition 2024 promet d'être encore plus riche et plus diversifiée, avec la participation de nombreux constructeurs et équipementiers automobiles venus d'Algérie et d'ailleurs. De plus, il coïncide avec le retour des concessionnaires automobiles agréés et la reprise de la commercialisation des véhicules neufs. En effet, 12 concessionnaires de véhicules touristiques et utilitaires ont été agréés au 31 décembre dernier, et ce nombre devrait



augmenter dans les mois à venir. La nouvelle liste des concessionnaires agréés sera dévoilée

prochainement, et tous sont attendus au salon pour présenter leurs dernières nouveautés.

Auto Expo 2024 : Faut-il s'attendre à des réductions sur les prix des voitures ?

Le retour du Salon de l'automobile est également motivé par le retour des importations et la relance de la fabrication locale, notamment avec l'arrivée de la marque italienne Fiat. De nombreux véhicules sont attendus sur le marché algérien dans les prochaines semaines, et le salon sera l'occasion idéale pour les concessionnaires de les présenter au public.

Enfin, les clients automobiles attendent avec impatience des réductions importantes lors de ce salon.

Les Algériens étaient habitués dans le passé aux plus grosses promotions et au dévoilement de nouveaux modèles, et ils espèrent que cette édition 2024 sera à la hauteur de leurs attentes.

Le salon sera l'occasion pour les visiteurs de découvrir les dernières nouveautés en matière de véhicules, d'équipements et d'accessoires automobiles. Ils pourront également assister à des démonstrations, des conférences et des ateliers thématiques.

L'Arrivée Massive de Geely Ébranle le Marché

Une onde de choc traverse le marché automobile algérien avec l'annonce par Geely de l'importation massive de 39 000 voitures via ses 21 agents agréés. Cette initiative ambitieuse pour 2023, marque à la fois une expansion significative pour le constructeur chinois Geely et un potentiel bouleversement des prix dans le secteur.

Geely et sa Conquête du Marché Algérien

Lors d'une cérémonie dédiée à ses agents agréés, Geely a dévoilé ses plans pour l'année 2023, faisant ainsi un grand pas vers le marché automobile algérien. L'entreprise prévoit d'importer pas moins de 39 000 voitures via ses 21 agents présents à travers tout le territoire algérien. Cette annonce intervient à la suite de l'obtention de l'autorisation finale du ministère de l'Industrie accordée à Sodivem pour l'importation des voitures Geely, avec un investissement prévisionnel colossal de 441 545 133 dollars. Geely, huitième constructeur automobile mondial et un acteur clé sur la scène internationale, étend son influence bien au-delà du marché asiatique. La marque a récemment conquis l'Europe en commercialisant diverses marques renommées telles que Volvo et Lotus. Avec sa réputation de produire des véhicules modernes, pratiques et respectueux de l'environnement, Geely s'impose comme un choix attractif pour les consommateurs soucieux de leur budget et de l'écologie.

L'Arrivée Imminente des Premiers Modèles

Dès décembre, les premiers modèles Geely feront leur apparition sur le marché algérien, offrant aux consommateurs une alternative compétitive en termes de prix et de qualité. Parmi les modèles phares, on trouve la GX3 Pro, appréciée pour son design élégant et ses caractéristiques technologiques avancées, ainsi que d'autres véhicules populaires comme la Coolray et la Emgrand.

L'expansion de Geely en Algérie ne s'arrête pas là. La société a pour projet d'étendre davantage son réseau d'agents à travers le pays. Cette expansion massive est perçue par de nombreux observateurs, dont Adel Ben Sassi, président du regroupement mécanique, comme une prémisses d'une possible réduction significative des prix des voitures sur le marché.

Selon les principes fondamentaux de l'offre et de la demande, l'introduction de nouveaux modèles et marques sur le marché devrait inévitablement entraîner une baisse des prix, les rendant plus abordables pour le citoyen moyen. C'est du moins ce qu'indique le média spécialisé Sayarat Live.

AUTOMOBILE EN ALGÉRIE

BAIC et Geely Auto dévoilent leurs Armes

Le marché automobile algérien s'apprête à vivre une transformation majeure avec l'arrivée de nouveaux modèles de deux constructeurs automobiles de renom, BAIC et Geely Auto. Cette annonce marque un tournant dans le secteur automobile du pays et ouvre de nouvelles opportunités pour les consommateurs algériens à la recherche de véhicules de qualité et abordables.

BAIC : L'Émergence de Nouveaux Modèles

Aujourd'hui, lors d'une présentation exceptionnelle, le représentant du constructeur automobile chinois BAIC a dévoilé la liste des modèles qui seront prochainement commercialisés en Algérie. Parmi les véhicules annoncés, nous retrouvons le X35, le U5 Plus, le X7, le BJ40, et le X55. Chacun de ces modèles apporte un ensemble unique de caractéristiques et d'innovations au marché automobile algérien.

L'une des annonces les plus significatives est l'intention de BAIC de construire une usine d'assemblage dans la wilaya de Batna. Cette usine locale permettra au constructeur chinois de produire ses véhicules en Algérie, renforçant ainsi sa présence sur le marché et contribuant au développement de l'industrie automobile nationale.

Les modèles X35, U5 Plus, X7, BJ40, et X55 de BAIC offrent une nouvelle perspective sur le marché automobile algérien. Ils sont conçus pour répondre aux besoins diversifiés des consommateurs, avec un accent particulier sur la qualité, la performance et la sécurité.

Geely Auto : Un Nouveau Joueur avec de Grands Projets

Dans un événement tout aussi remarquable, le distributeur exclusif agréé SARL Sodivem a officiellement lancé la marque



Geely Auto en Algérie. Cette célébration a eu lieu lors d'une soirée prestigieuse à l'hôtel Marriott à Alger, où SARL Sodivem a dévoilé sa vision pour l'avenir de Geely en Algérie.

La gamme de véhicules Geely destinée au marché algérien en 2024 a été dévoilée lors de cette soirée. Parmi les modèles phares, citons la Geely GX3PRO, la Coolray, la berline Geely Emgrand et le SUV de taille moyenne Geely Starray. Ces véhicules sont conçus pour offrir des performances exceptionnelles, un design moderne et des technologies de pointe, répondant ainsi aux attentes des consommateurs algériens.

La Geely GX3PRO, en particulier, se démarque par son expérience de conduite unique,

ses fonctionnalités avancées et son design élégant. Avec des prix débutant à 1 970 000 Dinars Algériens, elle offre une option abordable pour ceux qui recherchent un véhicule de qualité à un prix compétitif.

L'Algérie Embrasse L'Innovation Automobile

L'arrivée de BAIC et de Geely Auto en Algérie témoigne de l'ouverture du pays à l'innovation automobile et à de nouvelles opportunités. Ces constructeurs apportent non seulement une gamme de modèles diversifiée, mais également un engagement envers la qualité, la performance et la satisfaction du client.

Les consommateurs algériens peuvent désormais envisager une nouvelle ère de choix auto-

mobiles passionnants et abordables. Alors que BAIC et Geely Auto se préparent à écrire un nouveau chapitre de l'histoire automobile algérienne, les attentes sont élevées, et les perspectives sont prometteuses pour les amateurs de voitures dans tout le pays.

L'Algérie embrasse cette vague d'innovation automobile avec enthousiasme, et l'avenir s'annonce prometteur pour le secteur automobile du pays. Les consommateurs sont invités à explorer ces nouvelles options et à vivre une expérience de conduite exceptionnelle avec les véhicules BAIC et Geely Auto. La route vers l'avenir automobile en Algérie s'annonce prometteuse, avec une offre diversifiée de véhicules de haute qualité à portée de main.

KIA ET HYUNDAI

Un meeting pour un retour en Algérie des marques coréennes



Le secteur automobile algérien s'apprête à vivre des bouleversements majeurs avec la potentielle annonce de l'arrivée imminente de marques coréennes Hyundai et Kia.

Après une absence de plusieurs années, ces deux géants de l'industrie automobile feront-ils leurs apparitions à nouveau ?

Jusqu'à présent absents de la scène automobile en Algérie, Kia et Hyundai amorcent leur retour.

Cette démarche marque une étape-clé dans la diversification des offres automobiles dans notre pays. Une rencontre clé s'est tenue le 8 avril, où le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a reçu l'ambassadeur de Corée du Sud en Algérie, M. You Ki-Jun. L'objectif était d'examiner les moyens de renforcer et de développer la coopération bilatérale, notamment dans le

domaine de l'industrie automobile et d'autres secteurs tels que : L'électronique ; L'électroménager.

Les deux pays ont toujours entretenu des relations fortes, et cette collaboration vise à favoriser le transfert de technologies.

Un tournant pour l'industrie automobile algérienne ?

L'ambassadeur sud-coréen a souligné le rôle actif de l'Algérie en Afrique en termes d'exportation et d'opportunités d'investissement. De nombreuses entreprises sud-coréennes ont déjà investi en Algérie depuis la signature du partenariat stratégique entre les deux pays en 2006. L'Algérie est considérée comme un marché attractif pour les deux constructeurs automobiles, Hyundai et Kia.

Les marques coréennes avaient déjà conquis des parts de marché importantes en Algérie avant leur absence. Le ministre de l'Industrie a dernièrement inspecté les usines de GMI (Global Motors Industries de Hyundai Trucks) et Gloviz (Kia) à Batna. Malheureusement, ces deux entités, spécialisées dans l'assemblage de véhicules, sont à l'arrêt depuis 2019. Leur réactivation était prévue pour mars dernier.

De même, l'usine d'assemblage de véhicules Hyundai (CIMA) à Tiaret entend revenir dans la course à la production automobile. L'arrivée prochaine des voitures coréennes sur le marché algérien promet de stimuler la concurrence, d'élargir les choix des consommateurs et de contribuer à la diversification du secteur automobile du pays.

Du Mozart pour réduire la fréquence des crises d'épilepsie

L'épilepsie est une maladie du cerveau chronique englobant différents symptômes, dont le plus spectaculaire est la survenue de crises épileptiques qui se caractérisent par des décharges brusques et excessives d'influx nerveux (signaux électriques).



À l'échelle internationale, l'incidence de la maladie serait de 50 à 100 cas pour 100 000 habitants soit 60 millions de malades. Il n'y a pas une mais des épilepsies. Ensemble, elles constituent la troisième maladie neurologique la plus fréquente, derrière la migraine et les démences.

Son traitement repose sur la prise de médicaments antiépileptiques. Mais pour environ un quart des patients, ces médicaments sont insuffisamment efficaces et des crises d'épilepsie persistent. Ainsi, les personnes répondant peu ou pas aux traitements médicamenteux ont besoin de solutions alternatives. Une nouvelle étude menée par des chercheurs du Krembil Brain Institute au sein du Toronto

western hospital et publiée dans la revue *Epilepsia Open* affirme qu'une composition du célèbre Wolfgang Amadeus Mozart pourrait réduire la fréquence des crises chez les patients épileptiques. Il s'agit plus précisément de la *Sonate pour deux pianos en ré majeur, K. 448*.

Ces travaux ont consisté à examiner les effets de cette partition sur la réduction des crises par rapport à un autre stimulus auditif : une version brouillée de la composition originale de Mozart avec des caractéristiques mathématiques similaires, mais

mélangées au hasard et sans rythmicité. 13 patients ont été recrutés pour participer à cette étude pendant un an. Après une période de trois mois, la moitié des patients ont écouté la Sonate de Mozart une fois par jour pendant trois mois, puis sont passés à la version - brouillée - pendant trois mois. L'autre moitié des patients a commencé l'intervention dans l'autre sens, en écoutant la version brouillée pendant trois mois avant de passer à l'écoute quotidienne de Mozart. Les chercheurs ont alors constaté que l'écoute quotidienne du premier mor-

ceau de Mozart K.448 était associée à une réduction de la fréquence des crises.

Améliorer la qualité de vie des personnes épileptiques

Des résultats encourageants puisqu'ils suggèrent que l'écoute quotidienne de Mozart peut être considérée comme une option thérapeutique supplémentaire pour réduire les convulsions chez les personnes atteintes d'épilepsie. En particulier pour les patients dont les médicaments ne s'avèrent pas efficaces pour contrôler leurs crises.

Valeurs limites d'une tension artérielle



Le sang doit atteindre toutes les parties du corps, grâce aux artères, qui sont des tissus dotés de muscles et permettent la circulation du sang par leur élasticité. Pour cela, le cœur essaie de le pomper. Pour maintenir cette circulation du sang, il faut donc exercer une pression sur la paroi interne des artères. C'est cet équilibre qui détermine la tension artérielle. Quand tout fonctionne sans problème de pression, chaque cellule reçoit son quota d'oxygène et de nutriments. Cette circulation du sang dépend

également des reins, du cerveau et de certaines hormones. Le contrôle est effectué par le cerveau, qui transmet l'information via le système nerveux.

Deux chiffres sont annoncés par les médecins : le premier, le plus élevé (autour de 12) correspond à la pression systolique, le deuxième correspond à la pression diastolique (autour de 8). Elle se mesure en millimètres de mercure. La mesure doit être effectuée de préférence dans le cabinet du médecin, par un cardiologue ou un médecin généraliste.

En dessous de 10/7, la pression est considérée comme faible. Il ne s'agit alors pas d'une maladie, mais peut provoquer un malaise, des vertiges, des nausées ou des évanouissements.

Au-dessus de 14.5/9, les valeurs sont considérées comme élevées. Pour qu'une personne soit diagnostiquée comme souffrant d'hypertension, elle doit faire mesurer sa pression au repos, en position couchée ou assise, dans un environnement calme et le résultat doit être répété deux fois, trois minutes après l'évaluation précédente.

Allergies : alerte au pollen !

Pour beaucoup, le retour du printemps et des beaux jours est synonyme d'éternuements en série et de nez qui coule.

Effectivement, le niveau d'alerte est élevé pour les pollens de graminées. On note également la présence de pollens de chêne, d'olivier et de pariétaire avec un niveau d'alerte moyen par endroits.

Dans les années à venir, comme l'explique *BFM TV*, les difficultés traversées par les personnes allergiques au pollen devraient s'intensifier avec l'arrivée du printemps. En cause, le réchauffement climatique. "Les pollens de graminées vont être en plus grande quantité dans l'air et la saison va être plus longue", explique l'allergologue Laurence Trebuchon auprès de la chaîne d'information en continu. "S'il pleut un peu, ça peut légèrement atténuer la situation. L'année dernière, on a vu une réapparition des graminées fin août et début septembre, une chose qu'on ne voyait pas avant", a expliqué Laurence Trebuchon sur *BFM TV*.



OUARGLA

Pour l'intensification des efforts de lutte contre la désertification

La nécessité de fédérer les efforts multisectoriels et les partenaires socio-économiques pour lutter contre le phénomène de la désertification et atténuer les séquelles de la sécheresse en régions sahariennes a été mise en avant par les participants à une journée d'étude sur la "Lutte contre la désertification" tenue jeudi à Ouargla. Intervenant lors de cette rencontre organisée à l'initiative de la Conservation locale des forêts dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de la lutte contre la désertification et la sécheresse

Le 17 juin, le conservateur des forêts de la wilaya d'Ouargla, Djamel Guessas, a affirmé que "Ouargla est l'une des régions sahariennes sujets de déséquilibre du système environnemental engendré d'effets naturels et humains, notamment les palmeraies ravagées par les incendies et la mise en terre d'arbustes d'essence sylvicole non-adaptés aux conditions naturelles sahariennes". Le même responsable a, à ce titre, mis en exergue les efforts du secteur dans la lutte contre le phénomène de désertification,



tion, dont l'extension du couvert végétal à la faveur de l'organisation des campagnes de boisement, l'ancrage de la culture environnementale, l'encouragement des agriculteurs à développer l'arboriculture fruitière, dont l'oléiculture, l'arganier et le caroubier, espèces aux caractéristiques résistantes à la sécheresse. Selon M. Guessas, le secteur devra être consolidé par souci de satisfaire la demande d'Ouargla et des autres wilayas en quantités d'arbustes, d'une pépinière d'une capacité de production de plus de 1.000 arbustes, 13 espèces adaptées aux rudes conditions climatiques des régions sahariennes. Pour sa part, la représentante du Commissariat au développement de l'agriculture en régions sahariennes

CDARS d'Ouargla, l'agronome Messaouda Hadou, a passé en revue les efforts menés par cette instance dans la lutte contre la désertification et la sécheresse au travers la réhabilitation des anciennes palmeraies, l'extension de la richesse phœnicicole, la création des périmètres agricoles familiaux, la mise en défens des aires de pacage et la mise au point d'une carte d'exploitation des terres en régions sahariennes et semi-sahariennes.

La représentante de la Direction de l'environnement, Asma Kamassi, a abordé les changements climatiques et les séquelles socio-économiques de la désertification, les voies et moyens d'y lutter par l'encouragement des recherches scientifiques et l'exploita-

tion des nouvelles technologies pour actualiser les données monographiques des régions sahariennes.

Organisée en coordination avec le CDARS et les directions locales des services agricoles, de l'environnement et des ressources en eau, cette journée qui a eu pour cadre l'Institut national spécialisé en formation professionnelle Salah Eddine-El-Ayoubi a été mise à profit par les participants pour avancer des suggestions et solutions, dont la création des périmètres phœnicicoles et arbres fruitiers près des tissus urbains, l'encouragement à la réalisation des études et recherches à même de lutter contre les phénomènes de la désertification et de la sécheresse influant négativement sur l'environnement.

COLLECTE ET RÉCUPÉRATION DE PEAUX DE MOUTONS

Des milliers de pièces collectées dans les wilayas de l'Ouest

Les campagnes de collecte des peaux de moutons sacrifiés, au cours d'Aïd El Adha dans les différentes wilayas de l'ouest du pays, ont abouti à la collecte et à la récupération de milliers de pièces destinées à l'industrie du cuir. Dans la wilaya d'Oran, l'entreprise chargée de la gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC CET Oran) a récupéré 1.716 peaux intactes, qui ont été transférées à deux industriels, a fait savoir son directeur, Rachid Hammèche, qui a précisé que son entreprise a mobilisé pas moins de 50 agents et 5 camions pour effectuer la collecte des déchets ménagers. Dans la wilaya de Mascara, 13.400 unités ont été collectées, selon le directeur local de l'industrie, Dagmane Raouf, qui a indiqué que cette quantité de peaux a été collectée au niveau de cinq centres d'enfouissement technique dans les communes d'Al Keurt, Mohammadia, Sig, Zahana et Oued El Abtal. Une partie des peaux, à savoir 1.456 unités, a été livrée, mercredi, à une

unité spécialisée dans la transformation du cuir dans la wilaya d'Aïn-Témouchent, tandis qu'une autre part devait être livrée, le vendredi, a-t-on précisé. La campagne de collecte des peaux dans la wilaya de Mascara a enregistré la participation des Directions de l'industrie, des travaux publics et de l'environnement et des communes, a-t-on souligné. Dans la wilaya de Tissemsilt, plus de 3.800 peaux ont été collectées, selon le directeur local de l'Industrie, Rachid Terrari, qui a déclaré que les peaux ont été triées et 1.600 pièces ont été déclarées intactes et transférées à la tannerie de la wilaya de Djelfa. Le même responsable a salué l'adhésion des habitants de la wilaya à la campagne de collecte des peaux et leur engagement par rapport aux conditions de leur conservation, ce qui a facilité le processus du traitement et du tri, évitant ainsi leur détérioration, compte tenu de la température élevée enregistrée au cours de cette période. Dans la wilaya de Relizane, plus de

14.000 peaux de moutons ont été collectées, selon le directeur local de l'Environnement, Reda Bensalem, qui a indiqué que l'opération a été organisée en collaboration avec la Direction de l'industrie, en coordination avec les Directions du commerce et de la promotion des exportations, celle des affaires religieuses et des wakfs et l'entreprise de gestion des centres d'enfouissement technique, en plus des communes et du groupe textile "GITEX". La même source a ajouté qu'après le tri des peaux, environ 2.000 peaux impropres à la transformation ont été éliminées et enfouies, tandis que 12.054 peaux saines ont été orientées vers des entreprises locales spécialisées dans la transformation et le tannage du cuir. A Sidi Bel-Abbès, 8.000 peaux de moutons ont été collectées à l'occasion de l'Aïd El-Adha, selon le directeur local de l'Industrie, Djamel-eddine Bensouna. La même source a expliqué que dans le cadre de la mise en œuvre de la

campagne nationale de collecte des peaux de moutons du sacrifice pour l'année 2024, quelque 8.000 peaux ont été collectées, sachant que l'opération de tri a abouti à la sélection de 1.700 peaux intactes pouvant être exploitées comme ressource économique, précisant que les peaux intactes seront envoyées à la tannerie publique de la wilaya d'Aïn-Témouchent. Dans la wilaya d'El-Bayadh, cette campagne s'est soldée par la collecte de 6.300 peaux, durant les jours de l'Aïd El-Adha, a fait savoir le directeur de l'Industrie de la wilaya Ahmed Bencherik. L'opération, pour laquelle toutes les ressources humaines et matérielles nécessaires ont été mobilisées, a reçu l'adhésion des citoyens de toutes les communes de la wilaya. Selon le même intervenant, après le processus de collecte, les peaux ont été transférées à la tannerie publique située dans la wilaya de Djelfa afin de les trier et d'en exploiter les pièces intactes.

FINANCES

Réunion de coordination sur l'e-paiement et la préparation de la LF 2025

Le ministre des Finances, Laâziz Faïd, a présidé, jeudi, une réunion de coordination regroupant les directeurs généraux et centraux du ministère, consacrée à plusieurs axes visant à renforcer la performance et la modernisation de la gestion financière, notamment à travers le développement des moyens de paiement électronique et la préparation de la Loi de finances (LF2025), a indiqué un communiqué du ministère.

La réunion a permis "une présentation détaillée du programme de développement des moyens de paiement électronique. Conçu par la Direction générale du Trésor et de la gestion comptable des opérations



financières de l'Etat (DGTCOF), ledit programme tend à renforcer l'utilisation des moyens de paiement électronique pour faciliter les transactions et les opérations, à améliorer la transparence et à diversifier les outils et dispositifs de lutte contre l'économie parallèle, via la généralisation des moyens de l'e-paiement au niveau des administrations du secteur des finances et des autres secteurs, ainsi

que du paiement mobile pour l'ensemble des banques", a précisé la même source. Rappelant l'importance de ce programme pour moderniser l'économie nationale et favoriser l'inclusion financière, M. Faïd a affirmé son engagement à "poursuivre les efforts en vue de moderniser la gestion financière, en accordant un intérêt particulier à l'innovation et à la performance". La réunion a, en outre, porté

sur la préparation de la loi de finances 2025, ajoute le communiqué, soulignant que "cette année a été marquée par le lancement d'une nouvelle application "IADAD" dédiée à la préparation du budget de l'Etat, conformément aux dispositions de la Loi organique relative aux lois de finances 18-15, visant à moderniser et à améliorer le processus d'élaboration du budget de l'Etat, en automatisant ce processus et en fournissant des données consolidées en temps réel". Par ailleurs, il a été également question des préparatifs pour la célébration du 62e anniversaire de l'Indépendance (5 juillet) au niveau du ministère des Finances, un événement phare pour célébrer les réalisations du pays, lit-on dans le communiqué.

Soulignant l'importance de cette occasion pour "la mémoire et l'histoire du secteur des Finances", le ministre a indiqué que cette date symbole sera l'occasion d'honorer les contributions des différentes générations à la prospérité de l'économie nationale.

SONELGAZ

Des cadres du groupe suivent l'état d'approvisionnement en électricité dans le Sud

Le groupe Sonelgaz a dépêché un groupe composé de cadres dirigeants, dans nombre de wilayas du Sud pour y suivre l'état d'approvisionnement en électricité, suite à la vague de chaleur enregistrée, ces derniers jours, au niveau de ces wilayas, a indiqué, jeudi, un communiqué de Sonelgaz. "Engagé à suivre l'état d'approvisionnement en électricité dans les meilleures conditions et sur instruction de son P-dg, Mourad Adjal, le groupe Sonelgaz a dépêché un premier, puis un second groupe composé de cadres centraux dirigeants pendant les jours d'e l'Aïd El Adha. Les délégations comprennent des P-dg des sociétés de production et de distribution, précise la même source.

La délégation s'est rendue dans la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar et la région de Debdeb (Ilizi) pour s'enquérir du "niveau des prestations de Sonelgaz, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en énergie", l'objectif étant de "prendre les mesures proactives nécessaires pour éviter d'éventuels problèmes pour cette saison estivale", lit-on dans le communiqué. Dans ce sillage, la délégation a eu à rencontrer les représentants des autorités de la wilaya de Bordj Badji-Mokhtar et de la société civile pour écouter leurs préoccupations, prises en charge "en urgence", ajoute le communiqué.

Dans le cadre des préparatifs pour l'été 2024 et en application d'une série

d'engagements relatifs au renforcement du réseau électrique, Sonelgaz a inauguré, à travers sa filiale Sonelgaz-Transport, de nombreux projets importants en vue de renforcer le réseau électrique afin de s'assurer de la qualité et de la pérennité de l'approvisionnement, a rappelé le groupe public dans son communiqué.

Le groupe a fait état de 47 méga-installations énergétiques entrées en service, ajoutant que les travaux de réalisation au niveau de 24 autres installations oscillaient entre 80 et 100%.

La branche Sonelgaz-distribution a parachevé également le plan relatif aux infrastructures à moyenne tension, réalisant ainsi 687 transformateurs et 2.054 km de réseau de distri-

bution électrique, selon la même source.

ENERGIE

Les prix du pétrole consolident leurs gains

Les cours du pétrole étaient stables vendredi, consolidant leurs gains de la semaine, dans un marché évoluant sous l'effet d'une baisse des stocks de brut aux Etats-Unis.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en août, perdait 0,08% à 85,64 dollars, alors que son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison le même mois, dont c'est le premier jour d'utilisation comme contrat de référence, cédait 0,04% à 81,26 dollars. Les deux références mondiales se maintiennent et le Brent reste « au-dessus du niveau de 85 dollars, sur le point de clôturer la semaine avec un gain de plus de 3% », ont commenté des analystes. Jeudi, l'Agence américaine d'informations sur l'énergie (EIA) a annoncé une contraction des stocks commerciaux de pétrole brut de 2,5 millions de barils la semaine dernière aux Etats-Unis. « Nous notons que la tendance à la hausse des stocks mondiaux de pétrole s'est arrêtée », soulignent pour leur part des experts.

TASSILI AIRLINES

De nouvelles dessertes et des tarifs promotionnels annoncés pour cet été

La compagnie de transport aérien Tassili Airlines (TAL) se met à l'heure d'été avec de nouvelles dessertes et des offres promotionnelles. « Un programme appréciable est déjà concocté, notamment pour servir les membres de la communauté nationale à l'étranger », a fait savoir, jeudi, le conseiller du DG de la compagnie, Karim Bahar, sur les ondes de la Radio nationale.

Dans le détail, l'invité de l'émission « L'Invité de la rédaction » sur la

Chaîne III de la Radio algérienne a informé que sa compagnie assure, à partir d'Alger, d'Oran et de Constantine, des dessertes vers les aéroports de Strasbourg, Nantes et Paris-Charles De Gaulle. Cette dernière deviendra, selon lui, biquotidienne à partir du 5 juillet prochain.

En ce qui concerne les offres promotionnelles, la compagnie aérienne propose des billets à 28 400 DA pour les voyageurs à destination de Paris et un tarif spécial de 19.400 DA seule-

ment dédié aux voyageurs sans bagages.

Sur le circuit domestique, l'invité a rappelé que Tassili Airlines a inauguré en décembre dernier la ligne Alger-In Salah-Tamanrasset, renforcé la ligne Alger-El Oued et lancé en juin dernier une rotation Alger-Béchar-Oran. M. Bahar a également révélé que la rotation Alger-El Oued-Illizi sera bientôt lancée, assurant que ces nouvelles dessertes « seront accompagnées de tarifs attractifs ».

GHAZA

39.000 élèves privés de passer le Bac

Ils sont 39.000 élèves privés de passer le BAC à Ghaza au moment où leurs pairs, entament l'examen samedi, dans les autres territoires palestiniens occupés.

Environ 89.000 élèves palestiniens devaient commencer les examens du Tawjihi (baccalauréat) lors de la première session de l'année scolaire 2023-2024, mais le pourcentage de ceux qui postuleront pour les examens n'est que d'environ 56 %, a rapporté l'agence de presse Wafa.

La guerre génocidaire menée par l'occupation sioniste dans la bande de Ghaza il y a 260 jours a privé 39.000 élèves d'effectuer les examens, explique la même source.

Au moins 8.000 élèves morts en martyrs

Selon le ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, cité par Wafa, 430 lycéens sont morts en martyrs dans la bande de Ghaza, tandis que 20 autres l'ont été en Cisjordanie occupée.

Les dernières statistiques, publiées par le ministère, indiquent qu'au moins 8.000 élèves sont morts en martyrs dans la bande de Ghaza ainsi que 350 enseignants et enseignantes.

L'agression sioniste a aussi fait plus de 12.500 élèves blessés dont 2.500 handicapés, rapporte Wafa.

286 établissements scolaires ont subi des dommages

Le sous-secrétaire adjoint chargé des affaires étudiantes au ministère palestinien de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur et le porte parole du ministère, Sadiq Al Khadour, cité par Wafa, a indiqué qu'il existe 307 bâtiments scolaires publics



dans la bande de Ghaza, dont 286 ont subi des dommages allant de graves à mineurs, tandis que des dizaines ont été complètement détruits.

Selon des données non officielles rapportées par l'agence de presse palestinienne, l'occupation sioniste a détruit environ 110 écoles et universités complètement, et 321 écoles et universités partiellement, et un certain nombre d'écoles affiliées à l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés (UNRWA). D'après la même source, 150 écoles, sur les 228 écoles appartenant à l'agence onusienne dans la bande, ont été ciblées.

Les dégâts ne se limitent pas aux bâtiments

Le sous-secrétaire adjoint chargé des affaires étudiantes au ministère palestinien de l'Éducation affirme que ces statistiques pourraient augmenter à mesure que l'occupation poursuit sa guerre contre l'enclave.

Selon lui, la plus importante la perte dans le secteur, outre les victimes, est le fait que les élèves ne se rendent pas à leurs écoles.

Il a fait savoir que les dégâts causés aux infrastructures ne se limitent pas aux bâtiments, car il y a les destructions qui ont affecté les réseaux de communication et d'électricité, et donc la difficulté d'adopter l'idée de se tourner vers l'e learning à court terme, même après la fin de l'agression.

Plans palestiniens pour sauver l'année scolaire

Le ministère palestinien de l'Éducation a élaboré des plans pour sauver l'année scolaire en utilisant les moyens disponibles à tous les niveaux d'enseignement, dont la mise en œuvre nécessite l'arrêt de l'agression sioniste.

«Premièrement, l'agression et les massacres doivent cesser jusqu'à ce que nous commençons à mettre en œuvre les plans

élaborés par le ministère, qui ont été approuvés par le Conseil des ministres, afin que nous puissions rassembler les élèves et distribuer intensivement le matériel éducatif pendant une période de temps, puis pensez à fixer une date pour organiser l'examen pour les étudiants du Tawjihi», indique Al Khadour.

30.000 élèves de Ghaza privés de leur droit à l'Éducation

Le porte parole du ministère palestinien de l'Éducation a noté que les estimations indiquent que la bande de Ghaza a besoin d'au moins 4.500 salles de classe.

Depuis le 7 octobre 2023, 630.000 élèves de Ghaza sont privés de leur droit à l'éducation, répartis entre les écoles publiques, les écoles de l'UNRWA et les écoles privées, en plus de 88.000 étudiants universitaires et 80.000 enfants qui ont atteint l'âge d'entrée à la maternelle, a rapporté Wafa.

«Le monde ne peut pas permettre que le Liban se transforme en un autre Ghaza», selon Guterres

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a souligné que le monde ne pouvait pas se permettre que le Liban, en proie à des attaques sionistes, « devienne un autre Ghaza », qui fait face à une agression génocidaire sioniste depuis près de neuf mois.

S'adressant à la presse vendredi au siège des Nations unies à New York, Antonio Guterres a affirmé qu'il fallait éviter une aggravation du conflit au Moyen-Orient. « Soyons clairs : les peuples de la région et du monde ne peuvent pas se permettre que le Liban devienne un autre Ghaza », a-t-il dit.

« Un geste irréfléchi – une erreur de calcul – pourrait déclencher une catastrophe qui irait bien au-delà de la frontière et, franchement, au-delà de l'imagination », a-t-il ajouté en référence à l'escalade de la tension le long de la Ligne bleue (séparant le Liban de l'entité sioniste).

Le chef de l'ONU a ainsi appelé les deux parties à s'engager à nouveau de toute urgence « à mettre en œuvre la résolution 1701 du Conseil de sécurité et à revenir immédiatement à une cessation des hostilités. »

Adoptée en 2006 à la suite de l'agression sioniste contre le sud du Liban, cette résolution a déclenché un cessez-le-feu, le retrait des forces sionistes du Sud du Liban et la création d'une zone démilitarisée.

« Le monde doit dire haut et fort que la désescalade immédiate n'est pas seulement possible, elle est essentielle », a déclaré M. Guterres, affirmant qu'il n'y a pas de solution militaire. Il a également souligné la nécessité de « protéger les civils, de veiller à ce que les enfants, les journalistes et le personnel médical ne soient pas pris pour cible, et de s'assurer que les personnes déplacées puissent rentrer chez elles ».

Par ailleurs, le secrétaire général de l'ONU a souligné que les Nations unies « s'engagent activement » à promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité, conformément à la résolution 1701. « Et nous le faisons alors que nous continuons à faire pression pour un cessez-le-feu humanitaire immédiat à Ghaza... », a conclu M. Guterres.

Cuba rejoint la procédure devant la CIJ contre les sionistes

«Cuba rejoint la procédure devant la CIJ contre les sionistes, annonce le ministre des Affaires étrangères à La Havane.

Le pays de Fidel Castro « a décidé de participer comme États tiers à la plainte de l'Afrique du Sud contre l'occupant sioniste devant la Cour Internationale de Justice (CIJ) », a déclaré, vendredi dernier, le ministre cubain des Affaires étrangères, Bruno Rodriguez, sur les réseaux sociaux repris samedi par l'APS.

La Havane « soutiendra devant l'organe judiciaire principal de l'ONU la transgression de la Convention sur le génocide » commise par l'entité sioniste à Ghaza, a-t-il dit.

Engagement ferme

Le chef de la diplomatie cubaine indique, par ailleurs, dans un communiqué, que La Havane fera usage de son droit de présenter, en tant qu'État tiers, son interprétation des normes de la convention que l'entité sioniste a violées de manière flagrante par ses actions dans le territoire palestinien illégalement occupé de la bande de Ghaza. L'initiative cubaine intervient « conformément à son engagement ferme de soutenir et de contribuer autant que possible aux efforts internationaux légitimes visant à mettre fin au génocide commis contre le peuple palestinien », explique la même source.

L'initiative de l'Afrique du Sud jointe par plusieurs pays

Avant Cuba, la Colombie et le Mexique se sont joints à la procédure de l'Afrique du Sud devant la CIJ, ou ont fait part de leur intention de le faire, comme c'est le cas du Chili. L'Irlande a également fait part de sa volonté de le faire.

Aussi, plusieurs pays ont annoncé leur intention de se joindre à la plainte de Pretoria.

Dernier en date, l'Espagne qui a annoncé le 6 juin sa volonté de prendre part au procès devant la CIJ.

L'Afrique du Sud a déposé sa plainte le 29 décembre 2023 devant la Cour, plus haute juridiction de l'ONU. Pretoria accuse l'entité sioniste de violer la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide dans son agression militaire à Ghaza.

Une autre procédure devant la CPI

L'Afrique du Sud a, également, saisi, le 17 novembre, la Cour pénale internationale (CPI), avec quatre autres États : le Bangladesh, la Bolivie, les Comores et Djibouti. Les cinq pays se sont appuyés sur la saisine déposée par la Palestine en 2018. La demande sud-africaine reprenait la

qualification d'apartheid pour désigner la politique sioniste d'occupation des territoires palestiniens.

Le 20 mai dernier, le procureur de la CPI a requis des mandats d'arrêt contre le Premier ministre sioniste, Benjamin Netanyahu, et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, une nouvelle victoire pour la cause palestinienne.

Quatre décisions de la CIJ

Quatre jours plus tard, la CIJ ordonnait à l'entité sioniste d'« arrêter immédiatement son offensive militaire à Rafah, au sud de la bande de Ghaza victime d'une agression sioniste génocidaire, plus de 37.000 palestiniens étant morts en martyrs depuis le 7 octobre 2023. C'était la quatrième décision que prenait la CIJ, suite à une procédure engagée par l'Afrique du Sud contre l'occupant sioniste en application de la Convention sur le génocide dans l'enclave palestinienne.

La CIJ avait déjà exigé de l'entité sioniste de mettre tout en œuvre pour prévenir des actes de génocide à Ghaza, le 26 janvier dernier. Le 28 mars, le tribunal onusien de La Haye a ordonné d'y laisser entrer l'aide humanitaire. Malgré ces ordonnances, l'entité sioniste poursuit son agression génocidaire contre le peuple palestinien à Ghaza.

CYCLISME

Azzeddine Lagab sacré champion d'Algérie

Le cycliste Azzeddine Lagab (MC Alger), a remporté l'épreuve du contre-la-montre du Championnat d'Algérie de cyclisme 2024, disputée jeudi dans la commune de Didouche Mourad (Constantine) chez la catégorie d'élite (hommes), avec 130 coureurs au départ.

Lagab, sociétaire du Mouloudia Club d'Alger, a remporté la course qui s'est déroulée sur un circuit fermé entre la RN3 et l'échangeur de l'autoroute Est-ouest de la commune de Didouche Mourad (2 tours sur un linéaire de 28 km, en 42 min, 44 sec et 22", suivi des cyclistes du club Madar MBT, Hamza Mansouri (43 min, 22 sec et 63") et Ayoub Sehiri du club sportif de Dely Brahim (Alger) avec 43 min, 44 sec et 5".

Dans la compétition contre la montre pour la catégorie d'élite hommes de moins de 23 ans sur un linéaire de 14 km, le titre est revenu à Slimane Badlis du club sportif Dely Brahim (45 min, 46 sec et 43"), devant Hamza Amari



du club Madar (46 min, 8 sec et 16") et Asmiyani Nasr-Allah du club sportif Dely Brahim (46 min, 16 sec et 43"). Chez les dames, Nesrine Houili du club Madar a été sacrée championne d'Algérie de cette spécialité, avec un chrono de 27 min, 9 sec et 11", alors que la deuxième place est revenue à Imène Meldji de la Fédération algérienne de cyclisme, alors que la

troisième place a été occupée par Yasmine El-Meddah du club sportif Dely Brahim.

Au programme vendredi, une course sur route dans le même circuit fermé situé entre la RN3 et l'échangeur de l'autoroute Est-ouest dans la commune de Didouche Mourad, durant laquelle la catégorie junior féminine effectuera 4 tours sur une distance totale de 72

km. Pour les catégories seniors et juniors (hommes), une distance de 108 km sera parcourue en 6 tours, rappelle-t-on, précisant que le championnat sera clôturé à son 3^{ème} jour avec une course sur route, toujours sur le même parcours, destinée à la catégorie seniors qui effectueront 8 tours sur une distance totale de 144 km.

TRANSFERT:

Les négociations « vont bon train » entre le SC Farense et l'O Marseille pour Belloumi



Les négociations entre le SC Farense (Div.1 portugaise de football) et l'Olympique Marseille (Ligue 1/ France) pour le transfert de l'ailier droit international algérien Mohamed Bachir Belloumi du côté de la Canebière « vont bon train », a indiqué le site spécialisé Foot Mercato vendredi, repris par l'APS.

« Le joueur algérien est très intéressé à l'idée de rejoindre Marseille et les négociations vont bon train. L'optimisme est de rigueur du côté du club, malgré l'arrivée dans le dossier de l'Ajax Amsterdam et du Club de Bruges qui sont également intéressés par l'Algérien, et qui ont déjà fait une

proposition au club portugais », souligne la même source.

Mercredi, RMC Sport a annoncé que le club phocéen a transmis une offre officielle au SC Farense pour s'attacher les services de Belloumi (22 ans), fils de l'ancien N.10 de l'équipe nationale dans les années 1980 Lakhdar Belloumi.

Mohamed Bachir Belloumi, passé par le GC Mascara et le MC Oran, a quitté le championnat national en février 2022 pour rejoindre le SC Farense. Après six premiers mois avec l'équipe des moins de 23 ans (U23), il s'est installé avec brio en équipe première lors de la saison écoulée, inscrivant sept buts et délivrant cinq passes décisives en 33 matchs, toutes compétitions confondues.

Belloumi, convoité également par le champion du Portugal Benfica Lisbonne et dont le contrat court encore jusqu'en 2027, a été appelé en équipe nationale en octobre 2023 par l'ancien sélectionneur Djamel Belmadi, puis

en mars par son successeur le Bosnien Vladimir Petkovic, mais sans pour autant signer sa première sélection avec les « Verts. »

HANDBALL

Le challenge national des U16 et U17 à Oran



La Fédération algérienne de handball a confié l'organisation du challenge national des catégories des moins de 16 et 17 ans à la Ligue régionale oranaise de la discipline, a-t-on appris, vendredi, auprès de cette dernière.

Une correspondance dans ce sens a été adressée, la veille, à la Ligue régionale oranaise, que préside Brahim Bounader, pour l'informer de la décision de lui attribuer l'organisation de l'événement en question au terme duquel seront connus les champions d'Algérie de l'exercice en cours 2023-

2024, précise-t-on. « Suite à quoi, la Ligue régionale oranaise a demandé aux clubs qualifiés de confirmer leur participation à cette épreuve qui aura lieu du 27 au 29 juin courant », a-t-on encore souligné. La même source a, en outre, fait savoir que les salles devant accueillir les rencontres des matchs concernés seront bientôt fixées, sachant que la ville d'Oran dispose d'un parc sportif important, qui a été consolidé grâce à l'héritage de la précédente édition des jeux méditerranéens, en 2022, qui s'est déroulée à El-Bahia.

**MEURTRES AU PARADIS
SORTILÈGE VAUDOÛ**



20h25

TMC

Sur l'île des Caraïbes de Sainte-Marie, une vieille femme prédit son meurtre au cours d'une cérémonie vaudoue et donne des détails précis concernant l'assassin : un homme balafre qui a déjà tué et qui voudrait l'empêcher de parler. Le lendemain, elle est retrouvée morte dans l'une des classes de l'école Notre-Dame, empoisonnée au cyanure. Le très rationnel inspecteur Richard Poole mène l'enquête et refuse de se laisser influencer par ces considérations mystiques. Une enquête captivante et une fin étonnante, même si le schéma répétitif des épisodes commence un peu à lasser.

TITANIC



20h10

TF1

En 1997, l'épave du Titanic est l'objet d'une exploration fiévreuse, menée par des chercheurs de trésor en quête d'un diamant bleu qui se trouvait à bord. Frappée par un reportage télévisé, l'une des rescapés du naufrage, âgée de 102 ans, Rose DeWitt, se rend sur place et évoque ses souvenirs. 1912. Fiancée à un industriel arrogant, Rose croise sur le bateau un artiste sans le sou. Spectacle total, cette fresque mêle une somptueuse reconstitution à une bouleversante histoire d'amour.

SAGE FEMME



20h13

2

Claire, sage-femme presque quinquagénaire à la vie bien réglée, passe son temps entre la clinique où elle travaille et le petit potager dont elle s'occupe. Elle veille également sur son fils d'une vingtaine d'année, Simon, étudiant en médecine. Tout change quand Béatrice, une ancienne maîtresse du père de Claire, reprend contact avec elle après des années d'absences. Leur premier rendez-vous se passe très mal. En effet, quand Béatrice demande des nouvelles de son ancien amant, Claire lui annonce qu'il s'est suicidé juste après le départ soudain de Claire.

**LES ENQUÊTES DE VERA
LA VOIE DE LA GUÉRISON**



20h10

3

Angela Konan, assistante sociale dédiée au relogement d'anciennes toxicomanes, est retrouvée morte dans une zone reculée d'un parc national. Vera et son équipe se lancent dans une enquête complexe, cherchant à percer les secrets de cette femme discrète et énigmatique, que personne ne semble connaître véritablement. L'investigation s'accélère lorsqu'ils découvrent une altercation récente entre la victime et l'une de ses protégées, deux semaines avant la tragédie. Cette découverte apporte un nouvel éclairage sur la vie d'Angela et pourrait être la clé pour résoudre le meurtre.



**LA SELECTION
DE MIDI LIBRE**

LE BOSSU



19h55

arte

Dans la salle d'armes que tiennent maîtres Cocardasse et Passepoil, un jeune bretteur, Lagardère, presse le duc de Nevers, escrimeur réputé, de lui révéler le secret de sa fameuse botte. Nevers est détesté par son cousin, Philippe de Gonzague, à qui doit revenir sa fortune. Un jour, ce dernier apprend que le duc compte se marier avec la jeune femme qui lui était promise, Blanche de Caylus, et a eu d'elle un fils. Nevers marié, le voilà déshérité. Gonzague décide d'en finir une bonne fois pour toutes avec son cousin et charge Peyrolles de l'assassiner.

AVORTEMENT AUX ETATS-UNIS : LA GRANDE FRACTURE



20h06

5

En 2022, aux États-Unis, la Cour Suprême a mis fin au droit à l'avortement pourtant acquis depuis 50 ans. Certains États ont fait restreindre le droit à l'IVG quand d'autres l'ont totalement banni, même en cas de viol ou d'inceste. Dans l'Illinois, les femmes provenant d'États où l'interdiction a été appliquée se rendent en nombre dans une clinique refuge. Au Texas, six femmes décident d'attaquer l'État en justice car elles n'ont pas pu avoir recours à une IVG bien que leur grossesse mettait leur santé en danger. Au Colorado, certains activistes s'attaquent à un planning familial.

**J'IRAI DORMIR CHEZ VOUS
MADAGASCAR**



20h10

**RMC
STORY**

Pour ce nouvel épisode, Antoine de Maximy pose ses valises à Madagascar. Au marché d'Ambositra, une vendeuse de nems l'accueille pour une nuit. Plus tard, à Nosy Be, l'animateur est reconnu par une femme qui l'a vu à la télévision et qui lui apprend que son émission a été diffusée sur l'île. Enfin, il termine son périple à Fianarantsoa, d'où part la dernière ligne de chemin de fer en activité de Madagascar.

**LES PETITS MEURTRES
D'AGATHA CHRISTIE**



20h05

**Chérie
25**

Après une nuit particulièrement arrosée, le commissaire Larosière se réveille avec le cadavre d'une jeune femme dans son lit. Il ne se souvient de rien et réalise avec horreur qu'il est le suspect numéro un dans le meurtre de Valentine, pensionnaire de L'Oiseau bleu, une maison close où le commissaire a ses habitudes. Tandis qu'il est placé en garde à vue, Lampion se démène pour prouver son innocence. Le commissaire réussit à s'évader et trouve refuge à L'Oiseau bleu. C'est de là qu'il va diriger son enquête...

Web : www.lemidi-dz.com

MIDI
Libre
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Rédactrice en chef:
Kahina Hammoudi
e-mail : redaction@lemidi-dz.com

Standard : 021.66.22.65
Rédaction : Tél-Fax : 021.66.22.65
Publicité : Tél-Fax : 021.66.22.65
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fadjr	03:30
Dohr	12:50
Asr	16:40
Maghreb	20:08
Icha	21:54

FOIRE INTERNATIONALE D'ALGER

LE VICE-PRÉSIDENT TURC À ALGER

Le vice-président de la République de Turquie, Cevdet Yulmaz, est attendu, aujourd'hui en Algérie pour une visite de deux jours. Cevdet Yulmaz sera accompagné du ministre turc du Commerce Omer Polat, et de la ministre de la Famille et des Affaires sociales, Mahinur Özdemir Göktas, ancienne ambassadrice de Turquie en Algérie.

La délégation ministérielle turque assistera à l'inauguration par le président de la République Abdelmadjid Tebboune, de la 55^e Foire internationale d'Alger qui se tiendra du 24 au 29 juin à la Safex. La Turquie est l'invité d'honneur de cette manifestation économique.

Au cours de son séjour en Algérie, Omar Polat s'entretiendra avec le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni.

En outre, le ministre turc du Commerce devrait inaugurer l'exposition des délégations commerciales organisée par le Conseil des exportateurs turcs (TİM) avec la participation de représentants d'entre-



prises des deux pays. L'Algérie est le premier partenaire économique de la Turquie en Afrique.

En 2023, l'Algérie est devenue le premier partenaire commercial de la Turquie sur le continent africain.

Le volume des échanges entre les deux pays a atteint 6,3 milliards de dollars à la fin de l'année dernière.

Environ 1 500 entreprises turques opèrent

en Algérie. Le volume total des investissements de ces entreprises a dépassé les 6 milliards de dollars, et les entreprises de construction turques ont jusqu'à présent mis en œuvre 636 projets d'une valeur de 21,3 milliards de dollars en Algérie.

Dans des déclarations antérieures, les Présidents Abdelmadjid Tebboune et Recep Tayyip Erdogan visent les 10 milliards de dollars à moyen terme.

ALGÉRIE TÉLÉCOM Une opération nationale de nettoyage des plages

«Une opération de nettoyage des plages a été organisée vendredi et samedi par Algérie Télécom dans dix wilayas côtières du pays à l'occasion de la saison estivale», indique l'entreprise publique dans un communiqué.

«Dans le cadre de son engagement environnemental et sociétal, Algérie Télécom a organisé le 21 et 22 juin une vaste opération de nettoyage des plages dans 10 wilayas côtières du pays et ce à l'occasion du début de la saison estivale», précise la même source.

Les employés d'Algérie Télécom, accompagnés de leurs familles, ont participé activement à cette belle initiative au niveau de Tizi-Ouzou, El-Tarf, Ain-Témouchent, Annaba, Jijel, Bejaia, Alger, Tipaza, Chlef et Oran.

L'objectif principal de cette opération est «de sensibiliser le grand public à la protection de l'environnement, de développer une culture du bénévolat parmi les travailleurs d'Algérie Télécom et de souligner l'importance de préserver notre littoral et les richesses naturelles de l'Algérie», relève Algérie Télécom.

«En organisant cette opération de nettoyage, Algérie Télécom renforce son engagement en faveur de la protection de l'environnement et du développement durable», indique le communiqué.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

Treize morts et 444 blessés en 48 heures

La direction générale de la protection civile (DGPC) a indiqué que «ses unités ont enregistré 370 interventions, suite à plusieurs accidents de la circulation, survenus à travers plusieurs wilayas du territoire national.» Ces accidents se sont soldés par la mort de treize personnes et des blessures à 444 autres. La protection civile rapporte que le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Tissemsilt avec quatre personnes décédées, sept autres blessées, suite à une collision entre deux véhicules sur la RN N°14, au lieu-dit El Makam, commune et daïra de Theniet El Had.

Dans la wilaya de M'Sila, ce sont 3 personnes qui ont trouvé la mort et 3 autres ont été blessées suite à une collision entre un camion et un véhicule sur la RN N°08, commune de Sidi Hadjres, daïra d'Ain Lahdjel.

BOUIRA

Le corps d'un quinquagénaire repêché d'une retenue d'eau

Les secouristes de l'unité principale du Centre Harket de la protection civile et l'équipe de plongeurs sont intervenus, dans la matinée de ce samedi, pour constater la présence d'un noyé dans une retenue d'eau, au Douar Rouiba, dans la commune d'Ain El Hadjar, qui se situe à une dizaine de Kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Bouira.

La victime est un homme âgé de 51 ans, dont le corps a été repêché du point d'eau, et évacué à la morgue du centre hospitalier Mohamed Boudiaf de Bouira.

ENSA

UN CONCOURS AUTOUR DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE DANS L'AGRONOMIE

L'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (ENSA) organise de lundi à jeudi prochains, en partenariat avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Intelligence Artificielle (ENSIA), un concours destiné aux étudiants des deux écoles autour de l'intelligence artificielle dans le secteur agronome. Dans un communiqué publié samedi, l'ENSA a fait savoir que ce concours, intitulé "AgrI Challenge" rassemble les étudiants en intelligence artificielle et en agriculture pour relever les défis de la classification des plantes à travers l'intelligence artificielle.

"Cet événement vise à promouvoir le travail d'équipe entre les étudiants des domaines de l'intelligence artificielle et de l'agriculture, à travers un défi commun de classification des plantes à partir de leurs images en utilisant des techniques d'intelligence artificielle et de vision par ordinateur", souligne la même source.

Cette manifestation débutera lundi au niveau de l'ENSA, avec une cérémonie d'ouverture suivie d'une conférence sur la botanique et les méthodes d'identification et de classification des plantes, puis un atelier préparatoire pour les équipes partici-

ipantes. Par la suite, les étudiants recueilleront des données et des images des plantes pendant deux jours avant de se rendre à l'ENSIA pour développer un programme utilisant des techniques d'intelligence artificielle visant à relever le défi de la classification des plantes. L'événement se terminera jeudi par une cérémonie de clôture et la remise des prix aux équipes

gagnantes. "AgrI Challenge offre une opportunité unique aux étudiants d'acquérir de nouvelles compétences dans les domaines de l'analyse d'images et de la vision par ordinateur, et de favoriser la collaboration entre différentes disciplines, renforçant ainsi leurs capacités d'innovation et de travail en équipe", conclut le communiqué.

